



DDI

DDT(M) - DDETS - DDETSPP - DDPP



Déclaration liminaire UNSA FS du CSA des DDI du 19 Novembre 2024

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Avant de débiter l'examen des points à l'ordre du jour de cette réunion de la formation spécialisée, l'UNSA souhaite attirer votre attention sur la situation particulièrement dégradée des conditions d'emploi et de travail des agents en DDI.

D'un point de vue général, les agents publics et notamment les fonctionnaires sont trop souvent la cible des attaques des gouvernements successifs et encore récemment de la part du ministre en charge de la transformation et de la fonction publiques.

Chaque jour est ponctué de son anathème pour stigmatiser les agents publics qui sont :

- trop payés
- trop malades
- trop bien indemnisés

L'UNSA dénonce ces attaques infondées et injustes.

Comment les agents publics doivent-ils réagir à de telles communications ?

Combien d'entre eux agents de DDI, étaient en première ou en seconde ligne lorsque la « guerre » a été déclarée contre le Covid ? Que ce soit pour gérer les stocks de masques à destination des plus faibles, pour assurer l'inspection des viandes qui nourrissaient les citoyens et pour bien d'autres missions indispensables, ils ont toujours répondu présent.

Du point de vue des agents des DDI, la situation déjà dégradée l'est encore plus en raison d'une austérité budgétaire qui a des retentissements réels dans l'exercice de leurs missions au quotidien.

Comment peuvent-ils assurer la sécurité sanitaire, la sécurité des travailleurs ou celle des consommateurs, sans engager leur responsabilité personnelle, alors que leurs inspections doivent être limitées en durée pour éviter la prise en charge des frais de missions ?



UNSA Fonction Publique, 21 rue Jules Ferry, 93177 Bagnole CEDEX
01 48 18 88 29 - unsa-fp@unsa.org - www.unsa-fp@unsa.org



Comment peuvent-ils permettre une prise de fonction décente à un agent qui ne bénéficiera d'aucun tuilage ou transfert de connaissance par un maintien volontaire de vacance de poste, uniquement pour raisons budgétaires ?

Comment peuvent-ils évoluer professionnellement alors qu'ils ne peuvent se rendre en formation ou en préparation aux examens et concours ?

Autant d'interrogations que se posent les agents et auxquelles ils n'obtiennent pas de réponses acceptables.

La multiplication des signalements qui vous sont remontés doivent vous alerter et constitue une preuve que rien ne va plus dans les services de l'ATE.

La reprise de la crise agricole va mettre encore plus en danger les agents chargés de finaliser le plan de contrôle des exploitations alors que les menaces ne sont même plus voilées et sont même exacerbées par les annonces politiques sur la mise en place du contrôle unique. La réalité est la suivante : les agents partent en contrôle avec la boule au ventre.

Concernant l'ordre du jour de cette instance, l'UNSA souhaite se focaliser sur nos travaux de 2025 afin que l'objectif soit bien la protection des agents de l'ATE et l'amélioration de leurs conditions de travail. Il faudra un rythme plus soutenu qu'en 2024 pour arriver à boucler la feuille de route avant la fin de cette mandature.

En outre, les résultats du baromètre social devront être exploités et discutés au plus vite pour en décliner les actions nécessaires afin de répondre aux attentes exprimées par les agents.

Nous avons en commun des enjeux pour les DDI et il faut rapidement caler des dates pour les groupes de travail à venir. L'UNSA attend aussi une suite constructive pour aboutir sur le sujet des visites de sites qui seront conduites par cette instance.

Enfin, l'UNSA tient à rappeler ici une nouvelle fois son attachement à un dialogue social sincère et de qualité pour améliorer tant les conditions de travail des agents que la santé et la sécurité de ces derniers.

L'UNSA vous remercie de votre attention.